→ www.lachapellelaunay.fr

La Chapelle-Launay

Vie Communale
Culture
Vie scolaire
Enfance / Jeunesse
Environnement
Agenda

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au terme d'un été qui s'étire plaisamment, cette nouvelle «Lettre d'Infos» vous apporte les premières décisions de la municipalité nouvelle et des actions poursuivies ou récemment engagées. Les nouveaux élu(e)s ont pris leurs marques, les conseiller(e)s délégué(e)s et les adjoint(e)s, nouveaux pour la plupart, se sont saisis à bras-le-corps des dossiers qui leur ont été confiés.

> « ... premières décisions de la municipalité nouvelle et des actions poursuivies ... »

La rentrée scolaire 2014 s'est ainsi étoffée de la mise en place des activités nouvelles liées au changement des rythmes scolaires à l'école Jules Verne et préparées durant tout cet été par les élus, l'association intervenante et les services municipaux.

Nous avons profité de cette période estivale pour entamer les premiers travaux de curage et de prévention sur les ruisseaux municipaux à la Basse-Chapelle, en collaboration avec les services de la Communauté de communes Loire et Sillon et complémentairement aux travaux réalisés sur les canaux par le syndicat du bassin versant du Brivet.

Nous choisirons tout prochainement les entreprises qui réaliseront les travaux de réhabilitation de salles à l'école Jules Verne, ainsi que celles qui seront retenues pour les travaux de réparation du réseau d'assainissement collectif : deux chantiers qui débuteront dans les prochaines semaines.

À vous tous, je souhaite une bonne lecture de l'actualité municipale.

Jacques Dalibert, Maire

Vie Communale

→ Les décisions du Conseil Municipal

Conseil du 26 juin 2014

– à l'unanimité, **l'exonération de la part communale des abris de jardins** de moins de 20 m², applicable au 1er janvier 2015.

– à l'unanimité, l'attribution du mandat de gestion pour **la location des logements communaux** à la société A J P Immobilier pour une durée d'un an renouvelable.

– par 17 voix pour, 3 abstentions et 2 voix contre, **l'adhésion à l'association Bruded** association Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable

– à l'unanimité, la désignation de 19 membres de la **Commission Communale des Impôts Directs** proposés à la décision de l'Administration fiscale.

– à l'unanimité, la désignation des membres à la **Commission d'Appel d'Offres** du groupement de commandes concernant l'étude de maîtrise d'œuvre Urbaine du **quartier gare sud** de Loire et Sillon, à savoir Monsieur Michel Gilquin titulaire et Madame Isabelle Lainel suppléante.

– à l'unanimité, le lancement du marché de **rénovation de deux salles et construction d'un préau au groupe scolaire Jules Verne**.

– à l'unanimité, le lancement du marché du **Programme d'Amélioration de la Voirie Communale 2014** pour un montant de 45.865 €

– à l'unanimité, le remplacement des projecteurs sur le terrain de football, pour un montant de 17 130.00 € HT

Conseil du 10 juillet 2014

– à l'unanimité, **le lancement du marché de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées** sur les secteurs du Chemin des Violais, du Pré Jodic, de l'Impasse du Bois et de la Vallée Géraud, de la Géraudais pour une estimation de 295 457 €.

– l'attribution des opérations de **destruction des nids de frelons asiatiques** éligibles à la subvention forfaitaire plafonnée de 150 € pour les habitants concernés, à l'entreprise PROPHY VEGETAL, par 10 voix pour, 6 abstentions et 6 voix contre.

Conseil du 28 août 2014

– la signature d'une **convention pluriannuelle avec l'association PEP 44** pour l'organisation des temps d'activités pédagogiques (TAP) comprenant l'attribution d'une subvention annuelle de 45 238,27 €, par 22 voix pour et une abstention.

– la signature d'une **convention avec le Centre de Gestion 44** concernant le traitement des archives municipales, par 22 voix pour et une contre.

– le tarif de **remboursement des cartes de badgeage** perdues ou inutilisables au restaurant scolaire, fixé à 6,60 €, par 16 voix pour, 6 contre et une abstention.

– l'adoption d'une **motion de soutien à l'Association des Maires de France** portant sur une alerte des pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, par 19 voix pour et 4 abstentions.

– la nomination d'un **agent technique stagiaire** pour l'entretien des bâtiments communaux, la surveillance de la cour de l'école Sainte Thérèse et de la restauration scolaire pour un temps effectif de 26 heures hebdomadaires, par 22 voix pour et 1 abstention.

– le **renouvellement d'un contrat à durée déterminée** d'un agent technique territorial de 2ème classe pour un temps hebdomadaire de 30 heures pour le badgeage, la surveillance de la restauration et le nettoyage des classes, par 19 voix pour et 4 abstentions.

– l'attribution du **marché 2014 d'amélioration de la voirie communale** à l'entreprise Charier pour un montant de 52 299,43 € TTC, à l'unanimité.

– le montant de la **redevance GRDF 2014** pour l'Occupation du Domaine Public fixé à 294,00 €, à l'unanimité.

– le montant du **taux de réactualisation des loyers des logements communaux** fixé à 0,69 %, à l'unanimité.

→ Finances locales : les années à venir vont être difficiles...

Depuis cette année notre commune est confrontée à de nouvelles restrictions financières, ainsi que les collectivités locales en général.

En effet, dans le cadre du plan d'économies exigées par l'Etat sur les années 2015 à 2017, les dotations de l'Etat sont appelées à diminuer fortement, soit moins 14,600 € sur les dotations 2014 et 2 % de baisse annuelle.

À cela s'ajoutent les transferts continus de charges de l'Etat sur nos communes :

– mise en place des Temps Activités Péri-Educatif (TAP) prévus dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,

– transfert sur les collectivités locales de l'instruction des dossiers de permis de construire jusqu'à présent effectuée par les services de l'Etat (DDTM),

– inflation de nouvelles normes impactant directement les municipalités,

– augmentation des charges salariales due à la revalorisation nécessaire des basses catégories (C et D) décidée par l'Etat.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser notre action communale, notre collectivité ne pourra pas absorber une contraction aussi importante de ses ressources.

Face à ces nouvelles charges, peu d'alternatives :

– procéder à des arbitrages affectant les services rendus à la population,

– diminuer les investissements sur la commune,

– faire des économies de fonctionnement,

– augmenter sensiblement les impôts locaux.

Certes des économies de fonctionnement restent à faire au niveau local pour contribuer au redressement de notre pays. Nous y contribuerons à notre niveau, mais pour nous il n'est pas question de remettre en cause les services rendus à la population, ni de diminuer les investissements nécessaires à la vie de notre commune.

La diminution drastique des ressources locales pénaliserait à terme nos concitoyens déjà fortement touchés par la crise économique et sociale.

→ PAVC 2014

Le programme d'entretien de la voirie communale retenu cette année se situe à 52 300 TTC. Pour la définition de ces programmes, les règles suivantes sont appliquées :

1) Traiter les endroits posant des problèmes de sécurité
2) Ne pas élargir les routes bénéficiant d'un nouvel enrobé ou enduit
3) Ne pas refaire une voirie quand elle est concernée par une problématique avec les eaux pluviales
4) Donner la priorité aux carrefours les plus sollicités.

Sont concernés :

- La Maillardais : 215 m² de reprise en enrobé
- La Touche Basse : longueur de 300 mètres en enrobé
- Les carrefours de Villeneuve et de la Noé : 275 + 215 m² en enrobé
- Tournebride : longueur de 360 mètres en enduit et enrobé
- La Croix Marion : 60 m² de renforcement de rive chaussée
- Sauf le carrefour de Villeneuve, les travaux ont été réalisés fin septembre par l'entreprise Charrier de Nozay.

Attention aux démarchages !

Certains habitants de la commune ont récemment été démarchés par une entreprise pour réaliser des travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement pour le maintien à domicile.

La municipalité rappelle qu'elle n'est liée à aucune démarche ni à aucune entreprise privée dans le domaine de l'amélioration de l'habitat.

Les habitants sont appelés à la plus grande vigilance vis-à-vis de ces démarchages.

Le haut débit arrive pour tous...

Mardi 9 septembre un point presse s'est tenu en mairie à l'initiative du Conseil Général et du Syndicat d'Electrification de Loire-Atlantique (SYDELA) pour officialiser la mise en service du haut débit internet sur le territoire de Loire et Sillon et de la commune de La Chapelle-Launay en particulier.

Hervé Bocher, vice-président du Département a rappelé l'importance du développement du numérique dans les zones rurales, le souci du Conseil Général d'équilibrer les territoires en assurant un débit minimum de 2 Mbps à chaque habitant. Cet engagement conjoint avec le Sydela à hauteur de 27 M€ permet notamment à 1300 usagers de notre territoire de bénéficier de cette amélioration dont 525 à la Chapelle-Launay, 517 à Quilly et 253 à Lavau-sur-Loire. La mise en œuvre, assurée par le Sydela, a constitué à installer un nouveau central en centre bourg relié par fibre optique à celui de Savenay assurant ainsi jusqu'à 30 Mbps de débit internet en proximité immédiate.

Bernard Clouet, président du Sydela a expliqué qu'il s'agissait d'un véritable enjeu d'aménagement du territoire et non d'une opération commerciale ; c'est pourquoi aucun opérateur n'était présent.

De nombreux abonnés ont déjà constaté les améliorations mais chacun doit contacter son opérateur pour optimiser son matériel et son installation personnelle.

...le téléphone toujours à la peine !

Jacques Dalibert, maire, a bien évidemment rappelé à l'assemblée que les problèmes liés à la téléphonie n'étaient pas résolus et que des habitants souvent âgés se retrouvaient sans téléphone pendant plusieurs jours consécutifs, ce qui de nos jours était inacceptable.

La 3G à l'antenne

Depuis fin août c'est fait, un meilleur service est disponible aux utilisateurs de la téléphonie mobile depuis la mise en service de l'antenne de téléphonie mobile dans le clocher de l'église.

7ème forum des associations

Samedi 13 septembre 2014, la salle des Aulnes accueillait le 7ème Forum des Associations. 18 associations, sportives, sociales, culturelles ont participé à l'événement qui a attiré de nombreux visiteurs.

Ce forum est une formidable vitrine de la vie associative. Les visiteurs ont ainsi l'opportunité de découvrir la diversité des activités, de choisir leurs disciplines et de faire connaissance avec les bénévoles.

André Gauthier, 1er adjoint a mis l'accent sur le travail des bénévoles qui toute l'année donnent de leur temps pour apporter du bien-être aux habitants de la commune et à assurer du soutien de la municipalité aux associations et à leurs projets dans la mesure de ses possibilités.

Destruction des nids de frelons asiatiques

Les nids de frelons asiatiques représentent un danger pour la population.

Les frelons asiatiques s'attaquent aux abeilles et constituent une réelle menace pour les ruches des apiculteurs. Aussi le conseil municipal a voté une prise en charge partielle du coût de la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 150 €. Une convention d'intention prioritaire a été signée avec l'entreprise Prophy Végétal, ouvrant droit à l'aide municipale.

N'hésiter à contacter la mairie avant toute destruction.

Infirmière Diplômée d'Etat

Mme Cécile Bonno, infirmière diplômée d'Etat, est nouvellement installée à La Chapelle-Launay, 16 rue de l'église.

Soins à domicile sur rdv. Permanences au cabinet le samedi de 8h30 à 9h et sur rdv.

Tél. : 02 51 71 83 42 ou 06 72 96 33 23

Enquête déplacements

De fin septembre 2014 à fin mars 2015, une enquête déplacements se déroulera sur l'ensemble du territoire départemental pour recenser les pratiques de déplacements des habitants des communes de Loire-Atlantique .

Sur la CCLS, l'enquête portera uniquement sur les résidents par téléphone du mardi au samedi. Les habitants seront interrogés sur leur déplacement de la veille. Les personnes sélectionnées seront informées par courrier et ensuite contactées pour fixer un rendez- vous téléphonique.

Merci par avance pour votre disponibilité et votre participation.

Elections CNRACL

Les retraités de la CNRACL résidant sur la commune sont appelés à élire les représentants au conseil d'administration de la caisse de retraite. Avant le 17 octobre 2014, vérifier votre inscription sur la liste électorale affichée en mairie.

→ Rétrospective des actions culturelles 2014

Voix du sillon le 30 mai

La Conférence Dominique Aupiais le 12 juin sur l'Héritage celtique dans l'Océan Indien

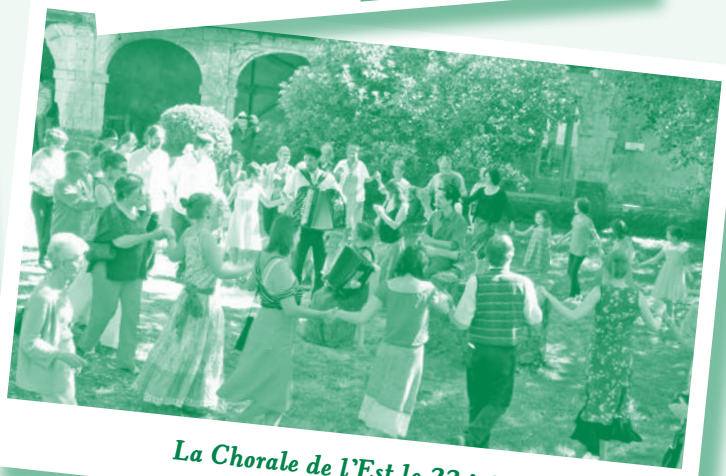

La Chorale de l'Est le 22 juin

Feu de la Saint Jean le 28 juin

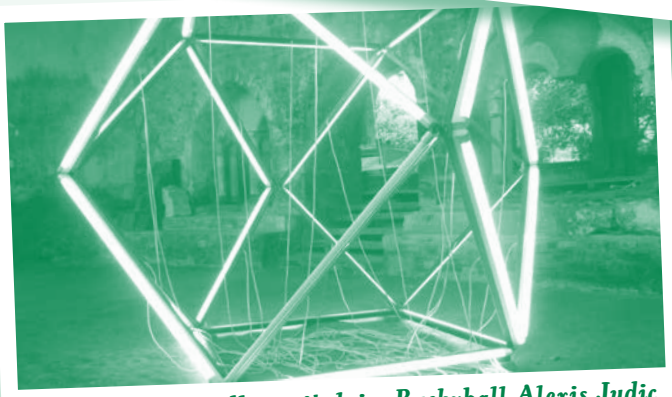

L'expo dans la salle capitulaire Buckyball Alexis Judic du 1er juillet au 30 septembre

Eclat'Arts les 2-5 et 6 juillet

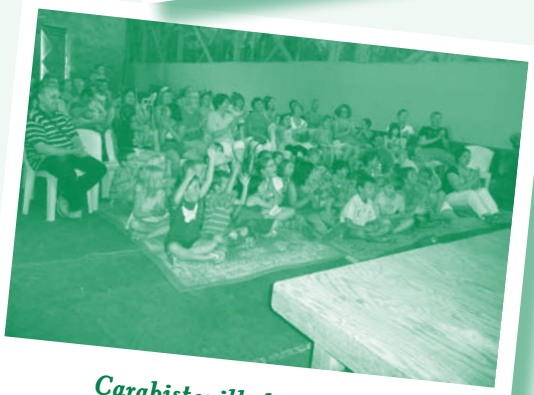

Carabistouille le 25 juillet

Stage et Concert des Saltimbanques du 15 au 20 juillet

Concert de Cécile Corbel le 3 août

Chasse au trésor le 26 août

Entre paroles et musiques le 6 septembre

Journées Européennes du Patrimoine
les 20 et 21 septembre

L'exposition Photo sur La Loire
de Michel Deluen
les 27 et 28 septembre
« Des lumières printanières
aux brumes automnales».

Le 3ème salon du végétal le 28 septembre

Accueil des visiteurs à Blanche Couronne

Pour la 3ème année consécutive, Maëlle Jeanniard du Dot a accueilli les visiteurs cet été à Blanche Couronne du mardi au samedi, les Compagnons assurant les visites des dimanches et lundis.

La fréquentation totale de l'été excède les 1500 visiteurs (1522) soit une augmentation de de 83 % (830 en 2013) grâce à la venue de groupes (classes, centres aérés...)

À ce nombre de visiteurs il faut ajouter le public présent aux manifestations de septembre : la soirée « Entre parole et musique », les Journées Européennes du Patrimoine (plus de 1100 visiteurs) et le Salon du végétal.

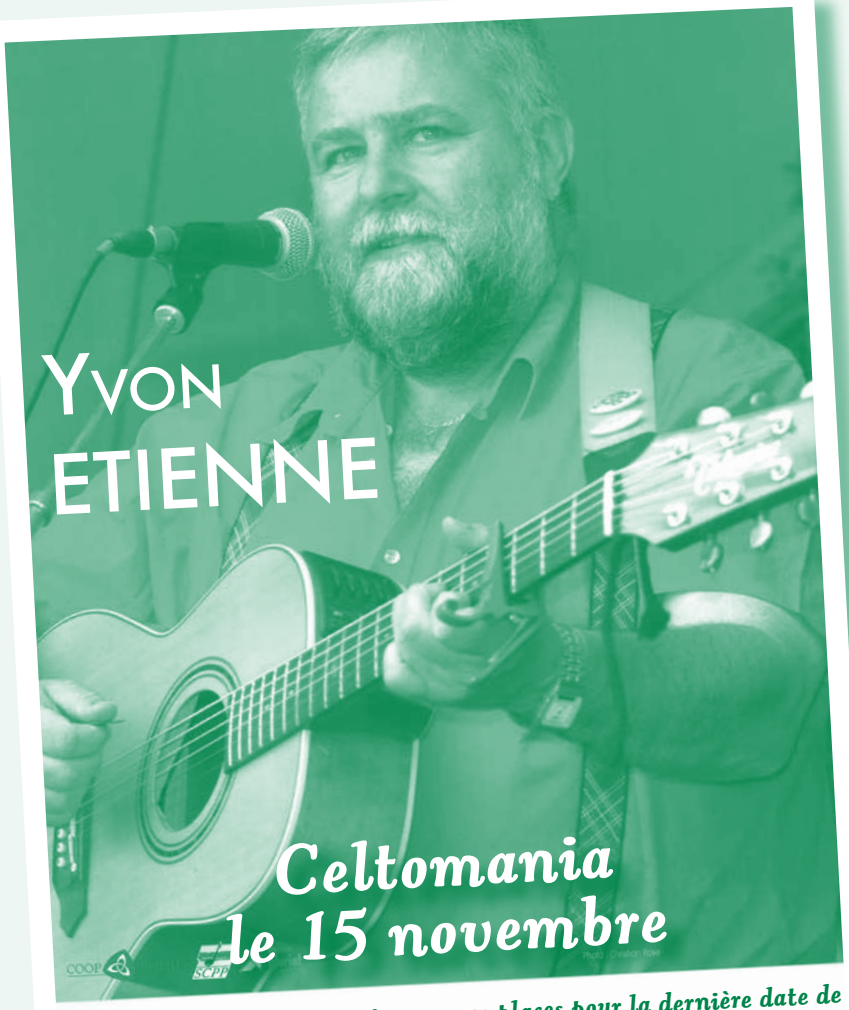

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour la dernière date de la saison. Nous aurons le plaisir d'accueillir Yvon Etienne le samedi 15 novembre (salle de la Vallée) dans le cadre des Celtomania.

→ RENTRÉE SCOLAIRE 2014

C'est sous le soleil radieux d'un été tardif que les jeunes capellaunésiens ont repris, le 2 septembre, le chemin de l'école. Une rentrée stable en terme d'effectifs puisqu'il n'y a eu ni fermeture, ni ouverture dans aucune des deux écoles.

Ainsi, à l'école Jules VERNE, 236 élèves sont inscrits dans 10 classes :

- Trois classes de maternelle (TPS, PS, GS) encadrées par Mmes VERGNIAU, SAMOYAU et DAURES
- Une classe de CP encadrée par Mme FORLOT.
- Une classe de CP-CE1 encadrée par M. TROCHERIE.
- Une classe de CE1 encadrée par M. TESSIER.
- Une classe de CE2 encadrée par Mmes MOGET et DANION.
- Une classe de CE2-CM1 encadrée par Mme ROUSSEAU.
- Une classe de CM1-CM2 encadrée par Mme DRUAIS.
- Une classe de CM2 encadrée par Mmes LALOTTE-LEMETAYER et DANION.

Tandis qu'à l'école STE THERESE, 158 élèves se répartissent dans 6 classes :

- Deux classes de maternelle encadrées par Mme DARMONT (TPS, PS, GS) et Mme BONNET (MS, GS).
- Une classe CP-CE1 encadrée par Mme PERINEL.
- Une classe CE1-CE2 encadrée par M. GUIHARD.
- Une classe CE2-CM1 encadrée par M. FRESNEAU.
- Une classe CM1-CM2 encadrée par Mme BARADAT.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'école Jules VERNE et l'évolution des horaires du ramassage scolaire indirectement, ont eu une incidence sur les pauses méridiennes et l'heure de fin de classe des deux écoles. Néanmoins cette rentrée s'est déroulée de manière sereine dans les deux écoles.

Depuis le 2 septembre, les nouveaux rythmes scolaires sont en place à l'école publique Jules VERNE.

Dans le cadre d'une convention votée en conseil municipal le 28 août dernier, l'organisation et la gestion de ces nouveaux temps d'activités ont été confiées aux PEP 44. Agréée pour la pratique des activités jeunesse et d'éducation populaire, cette association gère l'accueil de loisir et du périscolaire depuis mars dernier. Cette implication sur la commune facilite la mutualisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme.

La préparation en amont a permis une rentrée sans trop de difficultés. La volonté de la commune de s'inscrire dans l'élaboration d'un projet éducatif de territoire (PEdT) a permis de créer une dynamique s'appuyant sur les acteurs locaux. Cet outil permettra de faire évoluer l'application de la réforme en fonction des évaluations qui ponctueront cette première année.

Quatre types d'animations sont proposés dans les TAP :

- activités corporelles et physiques
- activités manuelles et de découvertes,
- activités culturelles et artistiques,
- activités calmes.

Des activités qui évolueront au cours de l'année, la priorité ayant été pour cette rentrée 2014 de proposer une organisation rapidement fonctionnelle.

Enfin, en prolongation de la matinée de classe, le restaurant scolaire est ouvert le mercredi jusqu'à 13 heures, indépendamment du centre de loisirs.

L'animation jeune intercommunale (11-15 ans)

regroupant les communes de Campbon, Prinquiau, et La Chapelle-Launay a de nouveau connu une importante fréquentation en cet été 2014 . En 2013, la capacité maximum du local d'accueil était de 30 personnes (24 pour les séjours), des jeunes n'avaient pas pu être acceptés en juillet. Suite à ce constat, il a été décidé de «délocaliser» l'accueil à Campbon, ce qui a permis de porter la capacité d'accueil à 40 adolescents en juillet.

Malgré tout, et pour la seconde année consécutive, des inscriptions ont été refusées, deux des trois sorties proposées (Francofolies et à Pont Caffino) affichant complet.

L'implication des jeunes dans le fonctionnement de la structure et la proposition d'activités restent prépondérantes.

Un bémol cependant, les capellaunésiens sont les moins présents dans la structure et un effort de communication devra être fait auprès des ados de notre commune.

L'accueil de loisirs communal (3-12 ans)

a connu une fréquentation avec une croissance assez importante cet été. Ainsi 155 enfants sont venus une journée, au moins, au centre dans l'été.

Hormis les traditionnelles sorties et inter-centres proposés en juillet et août, la grande nouveauté cette année aura été le mini-camp « Poney » organisé à La Ducherais. Victime de son succès, sa capacité a dû être portée de 18 à 24 enfants pour satisfaire toutes les demandes.

Les retours enthousiastes des enfants présents nous engagent d'ores et déjà à envisager la reconduction de mini-camp(s) l'été prochain.

Gérées toutes les deux par les PEP44, ces deux structures affichent chacune un bilan quantitatif et qualitatif pour le moins satisfaisant, le transfert du centre de loisirs communal à cette structure plus professionnelle s'avère bénéfique.

Environnement

→ Curage des fossés

Le curage d'un fossé communal à L'Hôtel Fourré

Les services techniques communaux suivent leurs programmes de curage de fossés communaux dans les villages de la Basse Chapelle qui ont été touchés par les inondations de l'hiver dernier, puis remonteront par un chantier relatif aux inondations à la Ricadelais, et un autre à la Carriais.

Accès Réagis est en finition du chantier de débroussaillage, nettoyage des fossés communaux avec enlèvement des embâcles entre le village de Bellébat et Blanche-Couronne. La mare de Bellébat a été curée début octobre.

Avant une rencontre tripartite (commune, Communauté de communes et le syndicat du bassin versant du Brivet) début novembre pour finaliser le programme milieux aquatiques 2015, le pôle communal développement territorial durable sera sollicité.

→ Travaux sur le réseau d'eau potable

Le programme 2013 avait sécurisé le réseau et amélioré les conditions de défense incendie par un renforcement de la canalisation sous la RN165 au Tillon. Le programme 2014 se termine en ce moment à la Basse Chapelle. Ainsi 4 km de conduite PVC des années 1980 ont été renouvelées entre Mareil, Villeneuve, la Perdrilais par l'entreprise Rousseau afin d'améliorer la potabilité de l'eau.

→ Élagage

Les chutes d'arbres, de branches et l'usure par frottement des câbles le long des branches constituent une cause importante de dérangement constaté sur le réseau des lignes téléphoniques aériennes. Sur les lignes électriques, une distance de 1 mètre doit être respectée entre les branches et une ligne torsadée basse tension BTA d'ERDF, et une distance de 3 mètres doit être respectée pour les lignes nues BTA 4 fils d'ERDF.

Les conséquences d'une coupure téléphonique ou de la ligne EDF peuvent s'avérer graves notamment dans des cas d'urgence.

L'élagage des arbres est une préoccupation de la municipalité, et celle-ci demande donc aux propriétaires, riverains des lignes téléphoniques et EDF de procéder à ces travaux d'élagage. Le propriétaire qui refuse d'élaguer les branches générant des dysfonctionnements téléphoniques ou du réseau EDF s'expose à une amende de 1500 €.

→ Distribution des sacs d'ordures ménagères

Des permanences seront assurées à la mairie :

Samedi 18/10 de 9 h à 12 h.
Mardi 21/10 de 16 h à 18 h.
Jeudi 23/10 de 9h à 12 h.
Samedi 25/10 de 9h à 12 h.

Toute l'actualité de votre commune www.lachapellelaunay.fr

→ Calendrier des manifestations - Don du Sang 2014

DATE	ORGANISATION	MANIFESTATIONS	LIEU
		OCTOBRE	
04-10-2014	*AMICALE LAIQUE*	**FETE DU JEU**	Salle des Aulnes
11-10-2014	*AMICALE LAIQUE*	**REPAS**	Salle des Aulnes
22 -10-2014	*AINES*	**LOTO**	Salles des Aulnes et Sports
25-10-2014	*FASILAMUSIK*	**HALLOWEEN**	Salles des Aulnes et Sports
29-10-2014	*AINES*	**BELOTE interclubs**	Salles des Aulnes et Sports
		NOVEMBRE	
03-11-2014		**DON DU SANG**	Salle des Aulnes
15-11-2014	*CELTOMANIA*	**CONCERT Yvon ETIENNE**	Salle de la Vallée
16-11-2014	*ALCOOL ASSISTANCE*	**REPAS**	Salle des Aulnes
21-11-2014	*OGEC*	**ASSEMBLEE GENERALE**	Salle des Aulnes
21-11-2014	*BLANCHE COURONNE*	**ASSEMBLEE GENERALE**	Salle de la Chênaie
22-11-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
23-11-2014	*USCL*	**RANDO VTT**	Salles des Aulnes et Sports
29-11-2014	*UNC*	**BELOTE**	Salle des Aulnes
29-11-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
30-11-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
		DÉCEMBRE	
05-12-2014	*ECOLE JULES VERNE*	**FETE DES SAPINS**	Ecole Jules Verne
05-12-2014	*USCL*	**ASSEMBLEE GENERALE**	Salle du Moulin
05-12-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
06-12-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
12-12-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
13-12-2014	*THEATRE DU SILLON*	**REPRESENTATION**	Salle de la Vallée
31-12-2014	*SI ON DANSAIT*	**REVEILLON**	Salle des Aulnes

→ Commémorations du 11 novembre

Une cérémonie de commémoration aura lieu le 11 novembre au monument aux morts à 11 heures.

Le vendredi 14 novembre à 16 heures, une rencontre avec échanges autour de la Grande Guerre sera proposée à 16 heures en mairie : des témoignages, des documents, la présentation des recherches effectuées sur les appelés de la commune : identité, parcours militaires... Venez nombreux.

→ PROCHAIN BULLETIN

Les associations sont d'ores et déjà invitées à envoyer leur article pour le prochain bulletin municipal

avant le 1er décembre à l'adresse

etat-civil-lachapelle44260@wanadoo.fr

RAPPEL : vos articles doivent respecter le format d'une demi-page imprimée (texte+photo). Les retardataires ne seront diffusés qu'en fonction de la place restante.

Mairie de la Chapelle-Launay
2 place de l'église - 44260 La Chapelle-Launay
Téléphone : **02 40 58 33 05**
Télécopie : 02 40 58 97 50
Courriel : **lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr**
Site internet : **www.lachapellelaunay.fr**

Directeur de publication : Jacques DALIBERT - Tirage : 1 300 exemplaires
Comité de rédaction : Jacques DALIBERT, André GAUTHIER, Angélique DUVAL-HOCHET, René LEYOUDEC, Michel GUILLARD, Soizic LEROUX.
Réalisation : KALYDÉA - 02 40 58 31 03 - www.ida-imprimerie.com
KALYDÉA respecte l'environnement et est labellisée Imprim'vert.
Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.
IMPRIM'VERT®